

des titres volés, ne présentaient aucune garantie au banquier dépositaire de la fortune qu'ils convoitaient, et que la première action de ce banquier devait être d'envoyer chercher deux agents de police, pour les mettre en lieu sûr jusqu'après plus ample informé.

"D'accord, monsieur ; mais, quelque invraisemblable que la chose vous paraisse, il faut cependant bien vous rendre à l'évidence.

"Oh ! l'évidence.....

"Oui, monsieur, l'évidence brutale, indiscutable ! il faudrait être aveugle pour ne point la voir.

"Je suis aveugle, alors, car je ne la vois pas.

"Il y a jugement.

"Je le sais.

"Accusez-vous donc la justice d'avoir commis une erreur.

"La justice divine seule est infailible. Vous parlez, d'ailleurs, d'un jugement par contumace, qui n'a rien de définitif. Ni l'enfant, ni les prétendus coupables n'ont été retrouvés.

"Vous êtes dans l'erreur, monsieur de la Brière.

"Ils l'ont été ?

"Oui.

"Par ?

"Par moi.

Le visage de Georges exprima la stupeur la plus profonde. Evidemment le jeune banquier ne pouvait ajouter foi aux paroles qui venaient de frapper son oreille.

"Vous savez où est l'ancienne femme de charge de la comtesse de Kéroual ? s'écria-t-il ; vous savez où est l'enfant ?

Gontran fit un signe affirmatif.

"Et vous allez me l'apprendre ? continua Georges.

"Sans la moindre difficulté, l'une et l'autre sont à Paris : la première, sous son nom véritable de Péline Rosier.....

"La saltimbanque ! s'écrièrent à la fois Lionel et Georges.

"Elle-même.

"Et l'enfant ? l'enfant ? demanda vivement M. de la Brière.

"L'enfant se croit la fille de Péline ; elle est dans cette maison et elle s'appelle Marthe.

"Mlle de Kéroual ici ! balbutia Georges.

"Oui, monsieur, et tout ce que j'avance, je suis un mesure de le prouver, et de le prouver si bien, que je convaincrai les plus incrédules, en tête desquels je vous inscris.

"Oh ! monsieur, dit Georges avec moins de roideur qu'il n'en avait montré jusque-là, j'ai pu douter de certains faits, mais je ne me suis jamais permis de suspecter votre parole.

Gontran salua ; puis il reprit.

"Dans deux jours, monsieur, mademoiselle Marthe de Kéroual aura repris son véritable nom et la situation à laquelle elle a droit dans le monde. Dans deux jours, chez moi, je donnerai une fête pour présenter ma pupille à mes amis. Faites-moi l'honneur, monsieur, de me permettre de vous compter dès aujourd'hui au nombre de ceux-ci, et consentez à vous joindre à eux. Le même soir, les titres de la fortune de l'orpheline seront entre vos mains.

"Je ferai mon devoir, monsieur, répondit Georges de la Brière ; je serai prêt à rendre mes comptes au tuteur légalement reconnu de Mlle. de Kéroual.

"Je n'attendais pas moins de vous ! s'écria Gontran.

"Et maintenant, reprit Georges, maintenant,

monsieur, que vous allez avoir sur cette enfant, et pour trois années encore, un pouvoir presque paternel, permettez-moi d'être un trait-d'union entre vous et mon meilleur ami, Lionel Morton, Américain trois fois millionnaire, dont je répons honneur sur honneur.

Lionel et Gontran se saluèrent, et M. de la Brière continua.

"Il a une requête à vous présenter et j'ai le ferme espoir que cette requête sera bien accueillie par vous.

Lionel prit la main de Georges et la serra avec effusion.

"Une requête ? répéta le baron qui savait à merveille de quoi il allait être question, mais il ne voulait point en être instruit. Je ne devine pas ce que M. Morton peut avoir à me demander ; mais l'ami de monsieur de la Brière doit avoir la certitude que, quelle que soit la chose qu'il désire, si cette chose dépend de moi, elle est accordée d'avance. Je vous écoute, monsieur.

L'Américain prit la parole.

—Depuis quelque temps déjà, dit-il, j'ai le bonheur de connaître Mlle. Marthe. J'étais abusé, comme tout le monde, par sa situation apparente. Comme tout le monde, je la croyais fille de Péline la saltimbanque et obligée de travailler pour gagner sa vie. Ceci ne m'a point empêché de ressentir pour elle un profond amour. Je voulais faire de Mlle. Marthe ma femme, et vous n'en douterai pas, monsieur, quand vous saurez qu'hier je demandais sa main à Péline Rosier. Cette demande, vous seul avez maintenant le droit de l'agréer ou de la repousser, et je vous la renouvelle aujourd'hui.

Tandis que parlait Lionel Morton, le visage du baron avait pris une expression glaciale et impénétrable.

Quelques instants de silence suivirent les dernières paroles de l'Américain.

—La demande que vous venez de m'adresser, monsieur, dit enfin le baron, et le respectueux attachement dont elle est la preuve, sont non moins honorables pour vous que pour Mlle. de Kéroual ; mais cette demande, si flatteuse qu'elle soit, je ne pouvais la prévoir, et je ne puis l'accueillir ni la repousser, dans la complète ignorance où je me trouve des sentiments de celle dont vous sollicitez la main. Donnez-moi le temps, monsieur, d'interroger ma pupille. C'est là, vous devez me comprendre, mon premier devoir. Veuillez accompagner chez moi, dans deux jours, M. de la Brière. Mlle. de Kéroual, interrogée par moi, m'aura fait connaître ses intentions ; il me sera possible alors de vous répondre et je le ferai.

—Merci, monsieur ! s'écria Lionel ; dans deux jours, j'irai chercher chez vous l'arrêt qui me rendra bien heureux ou désespéré.

—D'ici là, Dieu aidant, murmura Georges de la Brière, j'aurai vu clair au fond de ces ténèbres.

—Si tu deviens un obstacle sur mon chemin, pensait Gontran en regardant Lionel Morton, je te briserai !

XIV.—Rue des Postes.

Transportons-nous rue des Postes, dans le logement de Jean Rosier et de sa femme.

Ce logement, situé à l'étage le plus élevé d'une vieille maison vermoulue, immédiatement au-dessous du grenier transformé en mansarde se composait de trois chambres.

L'une de ces chambres était celle de Jean Rosier. La seconde servait à Péline et à Georgette. La troisième, enfin, contiguë au logement loué la